

FUTURA

Cyberattaque : les données de plus de 33 millions de français piratées

Podcast écrit et lu par Adèle Ndjaki

[Générique d'intro, une musique énergique et vitaminée.]

Les données de la moitié de la population française hacké, c'est l'actu de la semaine, dans Vitamine Tech.

[Fin du générique.]

C'est une nouvelle aussi alarmante qu'impressionnante. Les informations personnelles de près de la moitié de la population française auraient été piratées. Viamedis et Almerys, deux sociétés gérant le tiers-payant pour les mutuelles, ont été les victimes en ce début d'année d'une cyberattaque de grande envergure. Date de naissance, numéro de sécurité sociale, état civil... Les données que les hackers arrivent à soutirer en masse sont de plus en plus sensibles. Comment des données aussi sensibles ont pu être dérobées ?

[Une musique électronique calme.]

Fin janvier de cette année 2024, la société Viamedis découvre qu'elle a été la cible d'une attaque informatique. L'entreprise lance l'alerte, et avertit les autres plateformes de tiers payant. Quelques jours plus tard, le prestataire Almerys constate lui aussi avoir été victime d'un piratage. Le prestataire déclare d'ailleurs que les cybercriminels auraient réussi à soutirer des données d'assurées en usurpant les identifiants et les mots de passe de certains professionnels de santé, clients de leur service. Si aucune information bancaire, postale ou médicale ne faisait a priori partie des données volées, l'état civil, la date de naissance, le numéro de sécurité sociale, le nom de l'assureur santé et les garanties du contrat souscrit ont, pour leur part, été hackés. Seraient donc concernés par ce vol historique les assurés et leur famille. Et au total, la Cnil, la Commission nationale de l'informatique et des libertés, estime que plus de 33 millions de Français seraient touchés. S'il n'est pas difficile d'imaginer que le vol d'autant d'éléments permette aux pirates d'usurper l'identité d'assurés dans le futur, selon certains spécialistes de la cybersécurité, les données exposées n'auraient pas une grande valeur en tant que telles. D'après leurs dires, il faudrait que ces cybercriminels aient aussi au moins un e-mail et un numéro de téléphone pour, a minima, prendre contact avec leurs victimes et pouvoir ainsi organiser rapidement des attaques. Mais... dans l'hypothèse où ces informations fraîchement dérobées seraient regroupées avec d'autres éléments déjà ou prochainement hackés, elles pourraient servir à de futurs piratages. Car vous vous en doutez, recevoir un mail où il est annoté plusieurs de vos informations privées, donnera instantanément de la crédibilité à un

faux courriel. Soyez donc très vigilant·e, et retenez que jamais votre banque ou la sécurité sociale ne vous demanderont directement de communiquer vos coordonnées bancaires ou des informations médicales en ligne et par téléphone.

[Virgule sonore, une cassette que l'on accélère puis rembobine.]

[Une musique de hip-hop expérimental calme.]

La Cnil communique ne pas être en mesure d'indiquer quelles sont les personnes touchées. Alors, comment savoir si vous êtes concerné·e par ce vol de données ? La Commission déclare que chacune des complémentaires de santé faisant appel aux prestataires Viamedis et Almerys sont légalement tenues d'informer individuellement et directement l'ensemble des personnes concernées. La commission assure même que cette prise de contact devrait être faite dans les plus brefs délais. Toutefois, si vous avez des doutes sur votre situation, n'hésitez pas à contacter votre mutuelle ou votre complémentaire afin de connaître leurs liens avec les deux sociétés piratées.

Si en réaction de ce hacking Viamedis et Almerys ont clôturé dans un premier temps leur site internet, Viamedis a rouvert le sien ce lundi en début d'après-midi. Le groupe assure que sa plateforme sera accessible du mardi 13 au samedi 17 février, de 9h à 18h, et que le service de gestion du tiers payant est désormais rétabli. Le prestataire informe également que les rattrapages de paiement sont en cours, de nombreux patients ayant dû avancer des frais pendant la fermeture de leur plateforme numérique. Concernant le site d'Almerys, aucune nouvelle n'a pour l'instant été donnée.

Question procédure, il est désormais possible de porter plainte en ligne. Les autorités ont mis à disposition un formulaire à remplir sur le site Cybermalveillance. La présidente de la Cnil a rapidement annoncé son intention d'ouvrir une enquête pour déterminer si les mesures de sécurité mises en œuvre avant et en réaction à l'incident, étaient bien conformes au Règlement Général sur la Protection des Données. Le parquet de Paris a lui aussi indiqué avoir ouvert une enquête, à la suite des deux plaintes déposées par les deux entreprises victimes du hacking. Cette actualité illustre à quel point les données personnelles sont plus que jamais convoitées. La Caf a d'ailleurs annoncé dans un communiqué avoir dû fermer son site durant la nuit dernière après qu'un groupe de hackers a affirmé avoir piraté les comptes de 600 000 allocataires. Mais rassurez-vous, la caisse d'allocation assure, après vérification, qu'aucune faille de sécurité n'a été détectée sur son site. Faites cependant attention. N'hésitez pas à modifier régulièrement vos mots de passe et à ne pas utiliser le même pour tous les sites, afin de minimiser les risques de vous faire pirater.

[Virgule sonore, un grésillement électronique.]

C'est tout pour cet épisode de Futura Tech. Pour ne pas manquer nos futurs épisodes, abonnez-vous dès à présent à ce podcast. Et si vous le pouvez, laissez-nous une note et un commentaire. Cette semaine, je vous recommande le dernier épisode de Bête de Science, dans lequel Gaby Fabresse vous parle du corail, un animal capable de construire sa maison et d'y abriter des poissons. Pour le reste, je vous souhaite une excellente journée ou une très bonne soirée et je vous dis à la prochaine dans Futura Tech.

[Un glitch électronique ferme l'épisode.]